



# LA DESTRUCTION DE L'ACTION SOCIALE S'ACCÉLÈRE !

**Le Gouvernement veut accélérer la casse de l'Action Sociale des Hospitaliers. Les Organisations syndicales ont été convoquées à une première réunion sur la refonte de l'Action Sociale le 18 Octobre 2018.**

**Se cachant derrière le rapport de la cour des comptes, le gouvernement n'ose pas avouer son objectif de casser l'action du CGOS dans un but uniquement économique.**

Le Ministère a de nouveau convoqué pour une deuxième réunion le 13 Novembre, l'ordre du jour initialement prévu était le « périmètre de l'Action sociale hospitalière ».

Depuis Mai dernier, la CGT a lancé une pétition nationale pour maintenir les prestations maladie et retraite, il était prévu de déposer ce jour-là, de manière provisoire, les 184 000 pétitions signées par les agents pour le maintien de ces prestations.

**Le ministère a prévenu le 12/11 dans l'après-midi que la réunion du 13 était reportée sans aucune autre explication.**

Ce report ne peut avoir qu'un lien avec un amendement sur la loi de Finance de la Sécurité Sociale 2019, déposé à l'Assemblée Nationale le 17 Octobre 2018 par un Député UDI soutenu par les députés « Marcheurs » qui veut taxer l'Action Sociale des CE, CCE, CASC et CGOS au-delà de 331 € par agent et par an et 662 € par famille, quelle que soit sa composition.

**Cette mesure, si elle est votée, signe une diminution très importante de toutes les prestations qui seront versées.**



Cet amendement est d'une violence inédite, cette nouvelle taxation permettrait au gouvernement de récupérer environ 1,7 milliards d'€ au détriment des familles qui en ont le plus besoin. Il se rajoutera aux attaques et baisse des prestations que subit déjà le CGOS.

**Dans ces conditions, la CGT ne peut continuer à accepter un dialogue dit « social. Plus que jamais, la pétition est d'actualité pour faire grandir la mobilisation, car seule l'intervention massive des salarié.e.s pour défendre notre action sociale et le vote CGT aux élections du 6 Décembre pourra faire reculer le Gouvernement.**

**La pétition est signable en ligne sur :**

<https://www.change.org/p/fédération-cgt-santé-et-action-sociale-c-g-o-s-fin-de-la-prestation-maladie-et-de-la-prestation-retraite>

## POUR LE CGOS, LA CGT REVENDIQUE :

- 👉 le déplafonnement des cotisations limitées aujourd'hui à l'échelon 489 brut
- 👉 l'augmentation des contributions à 3% contre 1,5% aujourd'hui
- 👉 la prestation maladie à 47,5%
- 👉 remettre en place toutes les prestations supprimées en 2017
- 👉 un CGOS plus démocratique géré par des hospitaliers élus



### Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom : .....  
 Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : .....